ECHOS D'ERCÉ

Grand Tétras ou Coq de bruyère

DÉCEMBRE 2023

Sommaire

L’édito du Maire

La vie de la commune

- La forêt communale d’ERCÉ - RENCONTRE avec l'Office National des Forêts (ONF)
- Une opération de restauration de prairies avec le PNR
- L’accès à L’Escalusse reportage photo
- Les citernes incendies
- Restauration du tableau du Christ et éclairage église
- Point sur l’antenne téléphonique

L’école

La vie des associations

- Le Foyer rural
- Le comité des fêtes

Vivre ensemble

- Les Mountagn’aïres
- Fleurir autrement
- Bienvenue à Julie et Jean-Mathieu des 7 familles
- Cérémonie du 11 novembre
- Sportifs ercéens à l’honneur
- Le cinéma

Etat Civil

Vie pratique

L'édito du Maire

Chers concitoyens,

Comme tous les ans, à cette époque, l'heure est venue de dresser le bilan de l'année écoulée.

Sur le plan International, la guerre entre la Russie et l'Ukraine, après bientôt deux ans de combats, semble s'enliser, voire même tomber dans l'oubli.

Au Proche Orient, depuis l'odieux massacre du 7 octobre, le conflit entre Israël et les Palestiniens a repris faisant des victimes qui se comptent par milliers.

Ces opérations nous rappellent que la paix n'est jamais acquise.

Au niveau national, la loi controversée sur la réforme des régimes de retraite a été adoptée. Nous avons pu mesurer combien l'absence de majorité à l'Assemblée Nationale rend compliquée la gouvernance du Pays.

A l'échelon communal, de nombreux chantiers nous attendent :

- **Les travaux de mise aux normes des chambres de l'EHPAD vont débuter en 2024 et devraient s'échelonner sur deux ans.**
- **Les contrôles effectués sur les ponts font apparaître la fragilité de certains ouvrages, des vérifications complémentaires seront nécessaires pour déterminer la nature des travaux à réaliser. Il s'agit des Ponts de La Comanie, de Goulos et de La Casque.**

D'autres travaux d'entretien de bâtiments et de voirie seront prévus.

Nous organiserons une réunion publique d'information dans le courant du 1er semestre 2024 afin d'échanger sur ces sujets et, également, sur le projet de travaux du Centre d'Accueil de l'Escalusse.

En attendant le plaisir de vous retrouver, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de belles fêtes et une très bonne année 2024.

Le Maire,

Christian CARRÈRE

La forêt communale d'Ercé - Rencontre avec l'Office National des Forêts (ONF)

La gestion de la forêt communale d'Ercé a été confiée à l'ONF par délibération du Conseil Municipal du 11 décembre 2009, Office qui en février 2010 a proposé un projet d'aménagement forestier sur la période 2010-2024, validé par arrêté préfectoral du 11 mai 2010.

Avant le terme de cette période, les techniciens de l'ONF ont présenté à la Commission Municipale d'Agriculture et Développement Economique, le bilan de gestion de la forêt, le résultat de son exploitation et les développements projetés.

Rappelons la contenance totale de la forêt d'Ercé : 1 478,33 ha affectés :
- en partie à la production de bois d'œuvre et d'industrie, **- feuillus -, (137,92 ha)** tout en assurant la protection générale des milieux et des paysages + protection du biotope à grand tétras, 108 ha seront parcourus par des coupes de futaie irrégulière, le surplus est laissé en repos,
- une autre partie **(91,77 ha) -résineux** - toujours pour la production de bois d'œuvre et protection des milieux, traitée en futaie régulière de pins sylvestres et sapins pectinés, la totalité peut être parcourue par des coupes d'amélioration, au total 229,70 ha relèvent d'une sylviculture, et
- la troisième partie **(1 248,64 ha) considérée d'intérêt écologique général** a été laissée en repos pendant une durée de 15 ans.

La forêt dans son territoire :

5 sites principaux : Montgalas (120,21 ha), Trabesses (295,84 ha), le Fouillet (306,67 ha), Picou de Geu (315,72 ha), Auserères (315,46 ha). Dans ces espaces boisés, quatre fonctions essentielles se détachent :
- environnementale avec comme éléments remarquables les sapinières du Fouillet et d'Escot, milieux favorables au grand tetras,
- sociale, grâce à sa visibilité, son accessibilité et sa fréquentation,
- économique, avec la production et la commercialisation du bois,
- protection contre les risques naturels.

Le bilan de gestion de la forêt :

Ces fonctions sont rigoureusement préservées dans le cadre de l'exploitation de la forêt d'Ercé avec comme plan d'action :

- améliorer les peuplements pour produire du bois de qualité,
- favoriser la biodiversité en multipliant la variété des milieux,
- préserver l'état boisé pour éviter les risques naturels et les atteintes aux paysages.

Globalement la forêt progresse mais plusieurs espèces - dont les pins- ont souffert de stress hydrique ainsi que de maladie notamment sur les épicéas. La hétraie se développe, les coupes devront permettre d'améliorer la qualité du bois sur pied, le renouvellement est recherché tout en maintenant l'état boisé. Les plantations de résineux seront éclaircies afin de garantir la production future de bois d'œuvre. A la sapinière les arbres sont dans un état correct mais trop jeunes pour être coupés. Sur le plan économique, le prix du bois reste stable mais les coûts d'exploitation augmentant le maintiennent à niveau constant ces dernières années.

Les projets d'aménagement et d'accès :

Les objectifs de la Commune sur sa forêt ont été réaffirmés :
- conserver une grande partie des bois à vocation écologique et environnementale,
- produire et commercialiser des bois d'œuvre et d'industrie de qualité grâce à une gestion durable et multifonctionnelle,
- étendre l'AFP d'Ercé sur des surfaces non boisées entrant dans le périmètre de gestion, par exemple au tuc de la Coume,
- préserver les voies d'accès et respecter les interdictions de tonnage pour les engins d'exploitation et de transport.

Enfin, la Commune renouvelle son adhésion au P.E.F.C. organisme de certification de gestion durable des forêts.

L'ONF de son côté évoque le projet de mesures de protection sur diverses parcelles de forêt ancienne sur le site du Fouillet, 10 ha environ, dans le cadre d'une S.A.N.P. (stratégie d'aires naturelles protégées). Il est également demandé l'autorisation de créer diverses pistes d'accès. Également, soumettre au régime forestier le peuplement de sapins Douglas (3 ha).

L'ensemble des points évoqués par les deux parties seront étudiés et soumis au vote d'un prochain Conseil Municipal.

Grand Tétras

Une opération de restauration de prairies réalisée avec le PNR

LES PREMIERS CHANTIERS RÉALISÉS

LA NAVÉE (ERCÉ)

Pour maintenir la présence de prairies, des travaux ont été réalisés à Ercé et à Aleu sur des parcelles de propriétaires volontaires. Noisetiers et bouleaux ont été coupés et des chèvres y réalisent leur saison de pacage.

La déprise agricole a pour conséquence l'abandon des parcelles les plus difficilement accessibles, et les friches réduisent notamment les connexions écologiques entre les milieux non boisés. Il est important de préserver ces connexions (continuités entre les prairies, les pelouses, ou bien présence de haies) qui permettent par exemple à la faune de se déplacer et de se reproduire.

De plus, le changement climatique, les besoins en herbe pour les animaux et les demandes d'installation de nouveaux agriculteurs font que la préservation de ces prairies (ou milieux ouverts) est une préoccupation importante du PNR.

Bernard Cau (La Navée) et Yves Caubet (Aleu) ont expérimenté une opération de restauration de prairie prise en charge à plus de 70 % par le PNR et apportent leur témoignage. Si de telles actions vous intéressent contacter Camille Fleury : c.fleury@parc-pyrénées-ariegeoises.fr dans le cadre du dispositif WIKI RENAT. *Ci-après extrait de la Lettre aux partenaires du* PNR, N°49.

Parole aux habitants

« L'idée de restaurer mes prairies est dans mon esprit depuis longtemps et c'est ma rencontre avec le PNR et sa plateforme WikiRenat qui m'a décidé à passer le pas. [...] J'avais à cœur de redonner à ces terrains leur état qui se rapprochait de celui d'origine, par nostalgie du temps passé et de la mémoire des gens qui j'y avais vu travailler ; de plus, la création de circuits courts pour la production de produits me semblait pouvoir se concrétiser dans ces lieux.

Le chantier de remise en état des deux prairies dégradées a été réalisé par deux équipes. [...] Les deux chantiers ont duré 3 jours et demi chacun et ont permis de mettre les branches en tas en vue de les brûler et de réunir les troncs en vue de faire du bois de chauffage.

Maintenant, les parcelles sont vouées à être pâturées par des animaux. Un éleveur du village a mis sur les prés un troupeau composé de 3 poneys et 4 chevaux. Quand elle sera prête, une chevrière doit amener ses bêtes et faire une clôture et un abri. »

Yves Caubet, habitant d'Ercé

Financé par GOUVERNEMENT
Financé par l'Union européenne
OFB
cbn
Avec le soutien financier de l'Union européenne – NextGenerationEU, de France Relance, et de l'Office français de la biodiversité, et le concours expert de notre partenaire, le conservatoire Botanique National des Pyrénées

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises
Pôle d'activité de la Ferme d'Icart - 09 240 Montels
Tel : 05 61 02 71 69
Camille Fleury : c.fleury@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr - www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr
@parcpyreneesariegeoises
@PARC_PA
N° ISSN (2968-5168)

L’accès à l’Escalusse rénové :

Mis en chantier depuis 3 ans, l’accès au centre de vacances de l’Escalusse est terminé. Il offre une aire de retournement pour les bus et une meilleure sécurité aux riverains, aux visiteurs et aux enfants des nombreuses classes découvertes du centre de vacances.

Elargissement de la route communale et mur de soutènement

Aire de retournement pour les bus

Un nouveau pont sur le ruisseau de Lanes

Equipements de la commune en matière de lutte contre l'incendie :

Le maire est responsable sur sa commune de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour lutter contre l'incendie. Dans ce cadre, il veille à l'installation, au financement et à l'entretien des points d'eau incendie (PEI). Enfin, en cas de sinistre, sa responsabilité peut être engagée sur le plan judiciaire (Code général des collectivités territoriales)

D'autre part, le règlement **Défense Extérieure Contre l'incendie (DECI)** pris au niveau de chaque département instaure une distance minimale obligatoire entre les points de raccordement au réseau d'eau et les habitations. Désormais, toute nouvelle construction doit se situer à moins de **200 mètres** d'une borne incendie (ou autre type de réserve d'eau) ou à moins de **400 mètres** si l'habitation est isolée sinon le permis de construire est refusé.

Pour ces raisons le conseil municipal a décidé d'équiper la commune de citernes incendie et d'identifier des points de pompage possibles, en partenariat avec le SDIS, et en complément des bornes déjà existantes. Ainsi, la sécurité des habitations est garantie et la possibilité d'obtention de permis de construire pour les zones concernées renforcée.

4 citernes incendie dont les emplacements sont validés (2 à Cominac, 1 à Lascostes et 1 à La Bouche), vont être installées en 2024. Elles ont bénéficié des financements de l'Etat, de la commune et d'un achat groupé de la Communauté de communes Couserans Pyrénées.

En 2025, les installations se poursuivront avec 3 points de pompages déjà validés par le SDIS, 2 à La Rivière et 1 à La bouche et une citerne supplémentaire.

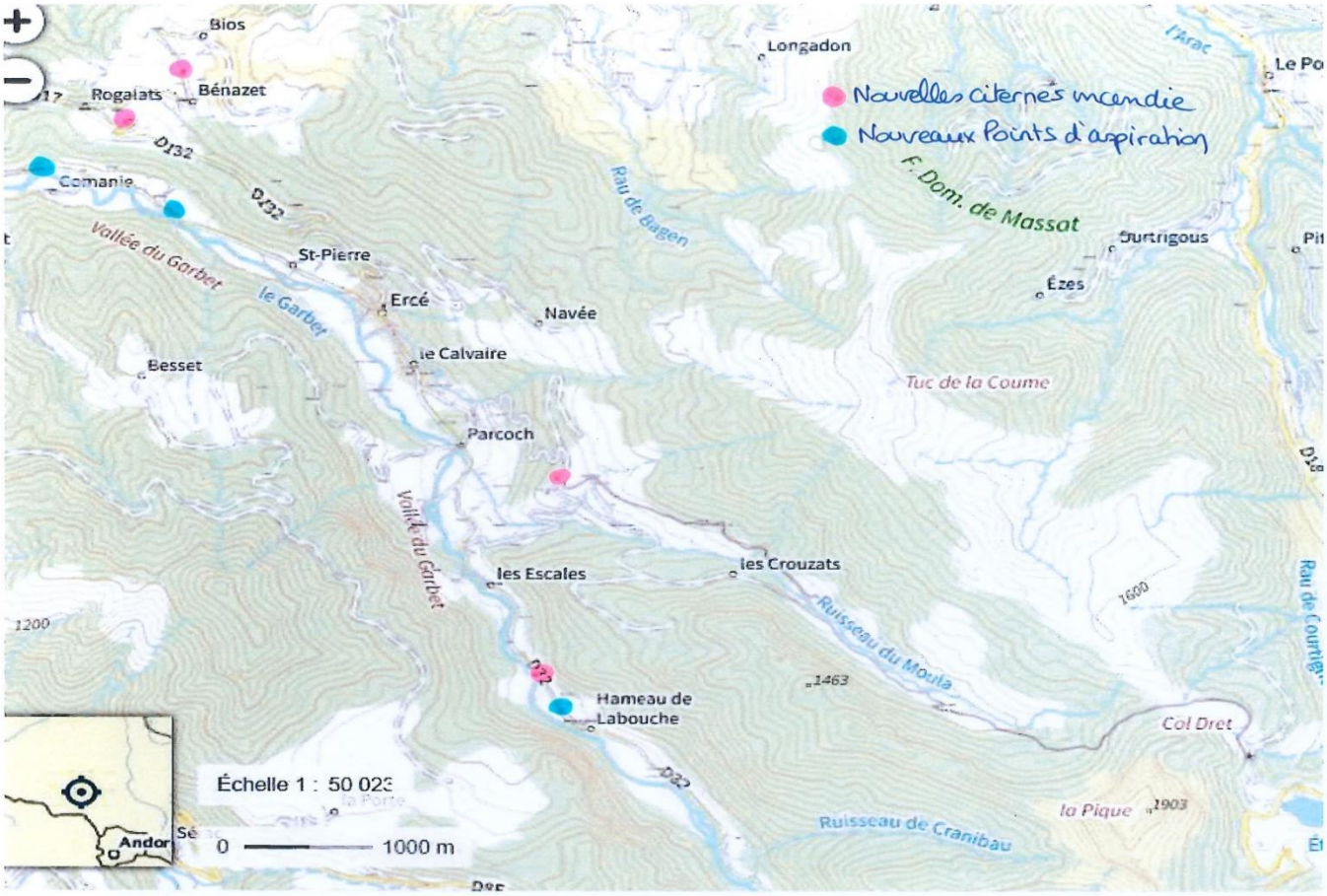

Restauration du tableau du Christ d'Antoine Pedoya

Découvert en mauvais état dans la sacristie, le tableau du « Christ au sacré cœur » attribué à Jean Antoine Pedoya (1803- 1875) peintre itinérant italien a fait l'objet d'une restauration importante grâce à l'intervention de l'association Patrimoine en Couserans. Le financement a été partagé entre l'association et la commune. Il sera réinstallé prochainement.

Le tableau avant puis après restauration

Un éclairage automatique accueille désormais les visiteurs à l'entrée dans l'église.

Installation de l'antenne de téléphonie

A l'initiative de TDF, un pylône destiné à recevoir les différents opérateurs de téléphonie mobile a été installé au lieu-dit « L'Escarra ».

Cette infrastructure accueille la 4G Fixe de l'opérateur SFR.

Par ailleurs, conformément à la décision du Conseil Municipal du 21 mai 2021, il a été demandé à la préfecture de mettre en place un programme de résorption des zones blanches et d'inciter les opérateurs à rejoindre cette installation afin de ne pas multiplier les pylônes dans la vallée.

L’école

L'école du Garbet comprend deux classes. De la petite section jusqu'au CP pour la première, et du CE1 au CM2 pour la seconde. Chacune a 12 élèves.

L'équipe éducative se compose :

- Pour les Maternelles-CP de mesdames Nadine Philippe et de Christine Rault comme enseignantes et de madame Joëlle Caubet comme ATSEM des maternelles.

- Pour les CE1-CE2-CM1-CM2, ce sont messieurs Sébastien Gracia et Olivier Faup qui se partagent la classe.

- Le périscolaire et la restauration sont assurés par Laurence Cau et Nora Achour Tani, Marine Blavet travaille en temps qu'AESH pour deux élèves.

En ce début d'année la classe des petits a visité notre musée les montreurs d'ours et toute la classe est allée écouter l'école de musique de St Girons à Max Linder.

Des projets culturels sont envisagés :

- École et cinéma pour les maternelles.

- Contes et représentations théâtrales devant les résidents de la maison de retraite.

- Sortie à la médiathèque et visite du château de Seix.

- Correspondance avec une classe de Barcelone qui viendra à l'Escalusse en mai prochain.

Des projets sportifs sont aussi envisagés :

- Sorties « Piscine ».

- Sorties « raquettes ».

- Sortie « accrobranche », couplée d'une visite historique et toponymique à Aulus-Les-Bains.

- Voyage scolaire à Saint-Jean-de-Luz dans la semaine du 17 juin.

- Randonnées montagnardes.

De plus depuis le début de l'année le club d'échec du Valier intervient le lundi soir sur le temps périscolaire.

Bonne année à tous !!!!!!!!!!!!

La vie des associations

Le Foyer rural

Soirée dansante du 15 juillet

Le mauvais temps ne nous a pas permis de danser sur la place du foyer communal pour la fête du 15 juillet, mais l'ambiance festive était au RDV et les jongleurs de feu nous ont impressionnés par leur dextérité. Leur prestation a enchanté le public.

Cinéma sous les étoiles :

2 séances de cinéma, prévues en plein air, ont eu lieu, le dimanche 30 juillet et le vendredi 11 août, en partenariat avec l'Estive de Foix et le cinéma itinérant Ariège images.

Pour le 1er film, « Les têtes givrées », c'est finalement dans la salle Maurice Icart que s'est réfugiée la quarantaine de spectateurs fuyant la pluie.

Le 11 août en revanche, « Les 3 mousquetaires - D'Artagnan » ont pu se déployer sous un ciel sans nuages, pour le plus grand plaisir des 100 spectateurs présents

Fête des jardins partagés d'Ercé

Elle s'est déroulée le Dimanche 10 septembre, sous un soleil radieux...et une chaleur de four ! Les visiteurs se sont montrés très intéressés par la visite des jardins et du verger, par l'exposition du « Chabot » association agréée pour la protection des rivières ariégeoises, les stands de vente de tisanes, confitures, plantes comestibles et médicinales.

A midi, un repas était proposé sous le chapiteau, entièrement bio et local : crudités issues des jardins partagés d'Ercé, fleurs comestibles des Escales, agneau grillé de Soulan, frites « maison » d'Ercé, animé par un trio de musiciens, tout aussi local.

Un concours de pétanque a réuni quelques amateurs, dont les gagnants sont repartis avec une « cagette garnie » de légumes du jardin. Merci aux nombreux bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réussite de cette journée.

Foire d'automne cuvée 2023

Belle réussite pour la Foire d'automne : temps clément, visiteurs nombreux, exposants au RDV, vide grenier bien achalandé et repas apprécié de tous et avec son azinat, le traiteur a fait l'unanimité.

Quant aux jeux proposés ils ont tous eu un franc succès même en l'absence de la course de cochons (pénurie de cochon oblige) qui a été avantageusement remplacée par une course

d'oies ; et bien sûr le panier garni, le poids de la génisse, le lancer de jambon et la course de brouette, le tout commenté avec brio !

Le Foyer Rural remercie encore les bénévoles, les agriculteurs, les exposants, qui se sont mobilisés et dévoués pour la préparation et le bon déroulement de cette journée d'exception.

Rendez-vous à l'automne prochain pour recommencer dans la bonne humeur et la convivialité !

L'association poursuit l'**atelier QI GONG** du lundi matin de 10 h à 12 h qui réunit de plus en plus d'adeptes, et bien sûr, l'**atelier ping-pong** tous les mardis à partir de 18h, sous la houlette de Wilfried.

Le comité des fêtes

Bonjour à tous,

L'année 2023 se termine, le comité des fêtes en profite pour vous remercier des moments passés ensemble.

La soirée des année 80 du 15 Avril 2023 fut un succès où tout le monde a apprécié et s'est amusé des déguisements de chacun puis danser au rythme des tubes des années 80 avec DJ G-ROM. Un service de cuisine rapide était présent avec au choix Jambon à la ficelle cuit au feu de bois ou Burger.

La fête d'été fut également un succès avec un nombre record de vente d'ardoises du pays, la piste de danse n'a pas désempli avec les bandas Los Cépos suivie de DJ Jean-Luc. Le repas du 14 Août afficha complet sur le thème espagnol avec une Paëlla en plat principal, le comité des fêtes a préparé les entrées et assuré le service, l'animation de la soirée a été réalisée par DJ Pat.

Nous avons réitéré les ardoises du pays lors de la soirée **Beaujolais nouveau** du 18 Novembre dernier, avec DJ G-ROM en animation et une salle magnifique aux couleurs champêtres.

Enfin le comité des fêtes s'est associé à la mairie pour un **goûter dansant pour nos aînés** où tout le monde était ravi de partager ce moment de convivialité.

Nous tenons à remercier la mairie pour son soutien auprès de notre association.

Tout le comté des fêtes vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année
ainsi qu'une très belle année 2024.

Vivre ensemble

Les Mountagn’aïres

Qu'es aquo ? Nous croyons les connaître car nous fredonnons leurs chants ou alors, nous ne comprenons rien aux chansons en patois qui résonnent si fort sous les voûtes de nos monuments, alors faisons mieux connaissance avec ce chœur d'hommes aux voix puissantes qui participe à tous les évènements de notre village, à toutes les célébrations religieuses, à toutes les veillées festives et autres moments conviviaux, **voici les Mountagn'aïres**.

Le Groupe :

Ils sont 10 à 12 chanteurs et une flûtiste, originaires d'Ercé pour la majorité, ils ont choisi de se grouper en chorale et uniquement de voix d'hommes ; ce n'est pas par misogynie mais le chœur précédent auquel ils appartenaient privilégiait les voix féminines dans le choix des morceaux à interpréter. Grâce à ce premier groupe, ils ont appris le chant, la musique, mais ils ont estimé en 2010 qu'ils pouvaient se lancer seuls et se produire en tant que chorale masculine avec leurs voix de basses, barytons et ténors dans les divers évènements où ils étaient sollicités. Soulignons qu'ils sont accompagnés par Stéphanie, la flûtiste et musicienne du groupe.

Sur le plan juridique, ils sont constitués en association loi 1901 dénommée "vivre ensemble" et ne sollicitent pas de subventions publiques afin d'être indépendants. Une modeste contribution peut être demandée si nécessaire lorsqu'ils se produisent hors vallée.

Le Répertoire :

Les traditions locales ont toujours privilégié les chansons, les danses, lors des fêtes et rassemblements, qu'ils soient laïques ou religieux ; enfants ils ont toujours entendu chanter les adultes et ont chanté eux-mêmes c'est donc une partie de leur enfance qui perdure dans l'aventure. L'attachement à notre vallée les a fait interpréter, dès l'origine, des chants folkloriques traditionnels du Haut-Couserans amenés par les uns ou les autres ; progressivement ils en sont venus aux musiques religieuses, cantiques anciens ; actuellement ils peuvent interpréter plus de 50 chants qu'ils peaufinent lors des répétitions hebdomadaires. Pas de chef dans leur groupe, ils choisissent entre eux les musiques à travailler et celles à interpréter en fonction du contexte. Leur répertoire s'est enrichi grâce à un groupe Corse avec lequel ils ont échangé et ont pu introduire des morceaux dépassant les frontières de nos montagnes.

La Notoriété :

Au début les Mountagn'aïres se cantonnaient aux évènements locaux, ils se sont produits pour la première fois au Foyer d'Ercé lors d'un concert donné pour les personnes âgées - progressivement, ils ont chanté dans les villes et villages des vallées voisines : Massat, Saurat, Eycheil, Foix, Saint-Girons, puis l'Aude et enfin la Corse où ils ont remporté un vif succès. Deux CD ont été enregistrés :

- le premier à Aulus en l'église en 2013, il est maintenant épuisé,
- le second, en la chapelle de Vic d'Oust, toujours en vente.
- L'essentiel de leurs chants y figure, il vous suffit de les répéter avec eux !

Mais pourquoi chanter en choeur ?

Comme précisé plus haut, enfants ils ont toujours entendu chanter ou ont chanté eux-mêmes lors de réunions familiales, lors de fêtes traditionnelles, (fête du cochon, feu de la Saint-Jean, pour amountagner ou desamountagner...), lors des fêtes et rassemblements au village et en l'église bien sûr. Ils ont souhaité conserver la tradition et éviter de perdre ce patrimoine, immatériel certes mais tellement inscrit dans leurs gènes d'Ercéens et de villageois.

Enfin, et sans doute plus fort que le chant, se retrouver régulièrement entre amis, resserrer les liens tissés par les familles depuis si longtemps, recréer du lien lorsque celui-ci se fût distendu au fil du temps.

Cantaïres ! continuez à nous enchanter et à nous émouvoir, souvent aux larmes, car rien que le nom de votre groupe **LES MOUNTAGN'AïRES** nous assure un grand moment d'émotion, de souvenirs et de plaisir.

Le fleurissement d’automne

Jeudi 16 novembre, par un petit froid piquant, bulbes, boutures de vivaces et d’aromatiques, arbustes, ont été implanté(e)s dans les jardinières et parterres du village suivi du jeudi 7 décembre avec les mêmes ingrédients dans les espaces à garnir à Cominac en restant bien sûr dans l'optique d'un fleurissement sobre et durable.

Bienvenue à Julie et Jean-Mathieu

Julie est originaire du Var et préside au service avec le sourire, Jean-Mathieu est originaire du Québec et se tient au piano pour élaborer une cuisine maison fine et savoureuse. A eux deux, depuis le 14 octobre, ils ont repris le restaurant des 7 familles avec la volonté de s'installer durablement dans notre village.

Ils ont réalisé un beau passage de témoin avec Julie et Raphaël qui restent à Ercé et que nous remercions pour ce temps passé aux commandes du restaurant qui grâce à eux avait retrouvé vie.

Les horaires pour la saison d'hiver : du mardi au dimanche midi de 9h30 à 15 heures et le vendredi et samedi en soirée de 18 heures à 22 heures. Le vendredi soir : c'est soirée pizza sur place ou à emporter !

Julie et Jean-Mathieu proposent aussi un programme d'animations qui a l'ambition de satisfaire des publics différents que chacun retrouvera sur le site Facebook du restaurant.

Le samedi 23 décembre à 16h30 : un spectacle pour enfants, un conte ponctué de jonglage et de sculpture ballons intitulé « Au pays de… »

Le vendredi 5 janvier 2024, Salon de Coiffure de 16h30 à 19h30, la participation est libre.

Au menu encore, des soirées jeux et des soirées musicales DJ ou concerts dont les dates sont à venir.
Nos vœux de réussite à tous leurs projets.

Cérémonie du 11 novembre

Le samedi 11 novembre 2023, Christian Carrère entouré des membres du conseil municipal déposait une gerbe de fleurs au monument aux morts après avoir rendu hommage aux combattants de la guerre de 14-18. Christian Bessières lisait la lettre de la secrétaire d'état aux anciens combattants et les Mountagn'aïres chantaient la Marseillaise et Fleurs de tranchée devant une assistance recueillie.

Sportifs ercéens à l'honneur

Ananda URBAN, Judo Open départemental à Pamiers : bronze /Open départemental à Saint-Girons : argent catégorie poussin moins de 30 kg.

Ananda URBAN *Antoine PUYDEBOIS*

Après une pause estivale, **Antoine PUYDEBOIS** repart sur le stade dans une nouvelle catégorie : junior 1ère année.

Les premières courses de reprise sont locales avec une victoire au 10 km des Ousailhès ainsi qu'au 10 km du Trail du Couserans.

Grace à son titre de Champion d'Occitanie obtenu sur le 10000 m piste à St Girons, les Championnats de France du 5 km route s'annoncent de bon augure. Après une course très disputée, Antoine finit 18eme.

Depuis, la saison des cross a commencé. Les courses s'enchainent ainsi que les podiums dont trois victoires (Lescure d'Albigeois, Montauban, Carmaux, Carcassonne).

La préparation est à son comble en vue des prochaines grandes échéances : le Championnat de France de Cross-Country à Cap Découverte et le Championnat de France de Course en Montagne à Briançon.

Cinéma en partenariat Commune – Estive de Foix

Cette année 2024, à regret mais d'un commun accord, le partenariat de la mairie d'Ercé avec l'Estive de Foix ne sera pas reconduit.

A cela, plusieurs raisons, tenant à notre salle (écran inadapté, mauvaise acoustique, chauffage insuffisant) mais aussi à l'organisation même de l'Estive (proximité de la salle de cinéma de Seix, enchaînement de séance avec Seix le même jour trop difficile pour le projectionniste, fréquentation moindre, difficultés à se déployer dans tout le département, etc…)

Des alternatives pour le printemps sont à l'étude, pas assez abouties à ce jour pour pouvoir en rendre compte. A suivre...

Etat Civil

Naissances :

06 septembre : POILANE Emmie, Lou *de Pierre Marie POILANE et ROUSSEAU Audrey*

Décès :

02 janvier : LARTIGUE Francis
21 janvier : FRESLON Pierre
28 février : ROUQUET veuve MASCARO Jacqueline
27 février : BACQUE veuve GALY Maria
10 avril : LAFFITTE veuve ARTAUD Joséphine
29 avril : ANDRIEU veuve DELAGE Jacqueline
28 mai : UGHETTO-MONFRINI Georgette
03 juin : BACQUÉ veuve PUJOL Paule
12 juin : SERVAT épouse GÉRAUD Pierrette
12 juin : PIAZZA Salvatore
06 juillet : BRIFFAULT Roger
20 juillet : SCHOTT Brigitte
20 juillet : DI MARCO Rosario
23 juillet : PEYRAT veuve PERRIER Maria
23 juillet : SENTENAC Andrée
23 juillet : FAUR Jeanne
29 juillet : MEYNARD veuve AGASSE Micheline
29 juillet : ROGALLE épouse LAVAUD Marie-Louise
31 juillet : SERRANO Antoine
02 août : DENAMIEL Jean-Baptiste
06 août : TENIÈRE Claudine
17 août : ROGALLE Jacques
26 août : ICART Esclarmonde
31 août : DÉGEILH Madeleine
11 septembre : FERRAGE Marcel
21 septembre : CAZEAUX René
29 septembre : AGUÉRO Pierre-Marc
25 octobre : PEYRAT Jeannot
22 novembre : CLAUSTE FOURQUET veuve CABAU PEL NER Elisabeth
03 décembre : TISSEIRE Fernand

Liste arrêtée le 13 décembre 2023

Vie pratique

Services au public

- **L'Agence Postale Communale**

Du **lundi au vendredi** de **9h à 11h30** **Téléphone : 05-61-65-95-14**

- **Secrétariat de mairie**

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h
Téléphone 05-61-66-86-00 – Mail : mairie-erce@wanadoo.fr

- **Ressourcerie du Haut-Salat**

Dépôt **: Mercredi Vendredi et Samedi 10h30/13h – 14h00/17h30**

Ouverture **: Mercredi et samedi 10h30/13h00 – 14h00/18h00 route d'Aulus à OUST**

Et le vendredi de 10h30 à 17h30 : Chantiers bénévoles !

Venez nous rencontrer, chiner, acheter, déposer des dons !
Contact : ressourcerie.catourneenbon@laposte.net – 07-69-33-65-92/06-83-81-96-51

- **Collecte des encombrants et épaves automobiles**

Nous vous rappelons que le service de collecte en porte à porte des encombrants vient en complément des déchèteries, et non en remplacement de celles-ci.

2024 :

- **Objets encombrants**

19 mars – 07 mai – 25 juin - 17 septembre – 19 novembre

Il est nécessaire de prévenir le secrétariat de mairie (Tél. : 05-61-66-86-00) le vendredi de la semaine précédant le ramassage, avant 12h. La veille au soir de la collecte : les encombrants devront obligatoirement être placés, de façon accessible sur la partie publique devant l'habitation de l'usager inscrit et de façon à ne pas gêner la circulation.

- **Carcasses automobiles**

Semaine 12 (du 18 au 22 mars) ; semaine 30 (du 22 au 26 juillet) ; semaine 47 (du 18 au 22 novembre) Se renseigner auprès du secrétariat de mairie concernant les documents à fournir

- **Déchèterie d'Oust**

Ouverte du **lundi au Samedi 8H45 à 12H15 et de 13H30 à 17H / Tél : 06-80-55-62-66**

Nouvelle consigne de tri : en 2024, tous les biodéchets se trient

Déchets : ce qui change en 2024 – nouvelle consigne de tri : tous les biodéchets se trient !

En application de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire dite AGEC du 10 février 2020, à partir du 1er janvier 2024, tout le monde doit trier les biodéchets, entendez les restes alimentaires (épluchures, fruits et légumes abimés, restes de préparation et d'assiettes).

Concrètement, ils ne doivent plus être mis à la poubelle mais triés pour être compostés, soit dans votre jardin si vous en avez un, soit sur un site de compostage partagé sur la commune.

Afin de faciliter ce tri, la communauté de communes Couserans Pyrénées donne gratuitement un seau avec couvercle et anse. Vous pouvez également vous procurer un composteur auprès du service déchets contre une participation de 15 à 25 €. Pas encore de site de compostage partagé près de chez vous ? Contactez le service pour plus de renseignements

Service déchets – Communauté de communes Couserans Pyrénées

05.61.66.69.66 – service.dechets@couserans-pyrenees.fr

- **France Services Itinérant**

Vous avez besoin d'aide, de conseils pour vos démarches administratives de la vie quotidienne ou d'un appui pour vos démarches en ligne ?
La communauté de Communes Couserans Pyrénées vous propose un nouveau service public itinérant.

Deux agents polyvalents tiennent à présent une permanence France Services, un jour par semaine, au plus proche de vous :

PERMANENCE A SEIX (Mairie) le VENDREDI de 9h30-12h30/13h30-16h30
Contacts : Téléphone Itinérant : 06-38-64-95-55 / Saint-Girons : 05-61-64-10-51

Que sont les services publics itinérants ? Un service de proximité pour tous les usagers. Un accompagnement pour vos démarches (numériques et papiers) auprès des organismes partenaires : CPAM, Mission Locale, CAF, MSA, CARSAT, Pôle Emploi.

- **Transport à la demande**

Réservation TAD (Transport à la Demande) : 05.34.14.01.72
du lundi au vendredi de 14h à 17h sauf jours fériés.
Tarif : 2€ par trajet (1€ pour les moins de 18 ans et gratuit pour les détenteurs de la carte solidarité)

Site internet mairie

N'hésitez pas à l'utiliser, les informations concernant la vie de la commune s'y trouvent.

https://erce-ariege.com/

Le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes